

me trouvai logé dans une maison d'environ 30 pieds sur 25. Bien entendu que tout le bois était rond, mais l'intérieur était revêtu de nattes de jonc, et le toit à la française était couvert avec de l'écorce de cèdre.

Pendant toute la semaine je fis plusieurs instructions, et leur enseignai des cantiques; car avec eux, si l'on ne chante pas un peu, les meilleures choses ne valent rien: il leur faut du bruit. Le dimanche de la Passion, je dis la sainte messe dans ma maison; je continuai mes exercices ordinaires, à la fin desquels nous chantâmes au pied de la croix la strophe *O'cruz ave*, que je leur avais enseignée les jours précédents. Dans l'après-dîner, j'allai baptiser au camp des *Klalamis* une vingtaine d'enfants, et, de retour chez moi, j'en baptisai encore 23 appartenant aux *Skadjats*, qui s'étaient trouvés absents le dimanche précédent.

Ce jour-là, arrivèrent plusieurs sauvages du continent. En me voyant, ils se jetèrent à genoux près de moi, et s'exprimèrent ainsi: "Prêtre, voilà quatre jours que nous marchons pour te venir voir: nous avons marché le jour comme la nuit, sans trop manger; maintenant nous te voyons, nos cœurs sont dans une grande joie. Nous t'en conjurons, aie pitié de nous; nous savons qu'il y a un maître là-haut, et nous ne savons lui plaire. Viens, tu baptiseras nos enfants, comme tu as baptisé ceux d'ici." J'étais attendri par ces paroles, et assurément je n'aurais fait aucune difficulté pour les suivre dans les forêts; mais je n'avais que peu de jours à ma disposition, et déjà j'avais annoncé mon départ pour Nesqually.

Je quittai ces braves sauvages le 3 avril. Pendant mon séjour au milieu d'eux, je n'ai éprouvé que des consolations. Ce sont eux qui m'ont nourri, bien certainement au delà de mes désirs, et je laissai dans ma maison de quoi fournir à une personne pour plus de deux mois. En un mot, j'étais enchanté de si belles dispositions. Je leur promis de revenir dans peu. J'arrivai à Nesqually le 5, et le lendemain je partis pour aller célébrer la sainte messe avec mes bons habitans au *Cawlitz*. M. Macdonell, commis en charge du fort Nesqually, me prêta un excellent cheval. Le 8 au matin, il ne me restait plus qu'environ quatre lieues à faire pour arriver chez moi; je voulais m'y rendre de bonne heure; mais mon cheval, que j'avais attaché le soir au pied d'un petit sapin, voyant qu'il aurait encore à me porter le lendemain, jugea qu'il valait mieux rompre la corde qui le tenait captif, et prendre le devant: c'est ce qu'il fit. Il fallut se mettre à sa poursuite: cependant, voyant qu'il se moquait de moi, et que déjà je m'étais plongé la figure dans des mares d'eau, je le laissai aller. Je cachai ma selle dans la forêt, pris mes couvertes, et le peu de vivres qui me restaient, sur mon dos, et me voilà parti. Le chemin que j'avais à faire était sans contredit le plus mauvais; aussi avais-je souvent de la boue et de l'eau jusqu'aux genoux, et il fallait encore casser la glace pour me frayer un chemin dans les ruisseaux; j'arrivai enfin chez un cultivateur, qui s'étant informé de ma situation, envoya aussitôt un jeune homme à la recherche de mon cheval. De là je me rendis en peu de temps chez moi; j'étais vraiment dans un équipage à faire peur à un loup. Je passai la Semaine-Sainte et les fêtes de Pâques à une mission du *Cawlitz*, d'où je me transportai à Vancouver pour y voir M. le supérieur et lui rendre compte de ma mission. Quelle ne fut pas ma surprise d'y rencontrer M. Demers qui arrivait de la Calédonie! Je te laisse à deviner quelle fut ma joie, en revoyant ce cher confrère, que je n'avais pas eu la consolation de rencontrer depuis son départ du Canada, en 1837. M. le supérieur Blanchet nomma M. Demers pour aller établir une mission stable sur l'île *Whidbey*, d'où je venais d'arriver. Pour moi, je lui fus adjoint comme collaborateur.

Le 27 mars, nous laissâmes Vancouver pour nous rendre au *Cawlitz*. Nous devions partir immédiatement pour notre nouvelle mission, mais le mauvais état de la santé de M. Demers nous fit retarder jusqu'au 10 mai.

Nous partîmes ce jour (10 mai) du *Cawlitz*. Notre caravane était composée de six cavaliers et autant de chevaux de charge, qui furent obligés de passer à la nage la rivière Nesqually, ayant sur leurs dos cavaliers et bagage.

Le 15 mai, nous voguions avec joie sur les eaux de la baie de *Puget*; notre équipage se composait d'un charpentier, d'un *Kanac d'Oahu* et d'un petit garçon. Nous arrivâmes le 18 à l'île tant désirée. En nous apercevant, les sauvages qui m'attendaient seul manifestèrent une grande joie à la vue de deux missionnaires. Ils se chargèrent avec empressement de nos effets et les transportèrent à notre demeure. Je m'aperçus que quelques effets de très-peu de valeur, laissés dans ma maison, avaient été enlevés. M. Demers en parla aussitôt à la multitude des sauvages, et les chefs des trois tribus principales adressèrent à leurs gens quelques harangues pleines de feu. Rien cependant ne fut découvert.

Nous nous occupâmes à chercher une source d'eau permanente. Je dis permanente, car bien qu'il y en eût une près de ma maison, les sauvages anciens nous dirent que dans l'été elle tarissait fréquemment; ce qui nous obligea de laisser cette place pour aller bâtir une autre maison à trois milles de là, près d'un petit lac, sur le bord de la mer, en face du détroit de *Juan de Fuca*. Ce lieu est charmant. Les *Skadjats*, que ce changement éloignait de la mission, témoignèrent un petit refroidissement et refusèrent ouvertement de transporter nos effets sur la nouvelle place; mais les *Su'homishs*, les *Sokwamishs* et les *Klalamis* s'empressèrent de le faire. Le premier chef des *Sokwamishs* ordonna aussitôt à ses esclaves (il en a actuellement 15 et 2 femmes, autrefois il en avait 40 et 6 femmes) de couper du bois pour nous construire une maison; et avant le soleil couché, il vint nous dire que plus de 50 morceaux étaient prêts.

A continuer.

DEUX MAISONS A LOUER.

L'UNE (PLACE LARTIGUE), encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
L'AUTRE (FAUBOURG QUÉBEC), " " Ste. Marie et Salabery.
S'adresser à l'Evêché.

A VENDRE,

Chez M. C. P. LEPROHON, libraire à Montréal, rue Notre-Dame, No. 114,
et M. CREMAZIE, à Québec.

ELOGE FUNÉBRE

DE MONSIEUR

CII.-AUGUSTE DE FORBIN-JANSON,

PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE NANCY,
Le 28 Août 1844,

PAR

LE R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,
DES FRÈRES PRÊCHEURS.

Prix: 15 sols.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES
MARCHANDS DE CETTE VILLE,
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LA MOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de
CANADA GAZETTE.

AVIS.

ON a besoin à ST. GEORGE d'un MAÎTRE-D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers éléments de l'anglais. Un MAÎTRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'école serait préféré.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Église,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désirent se procurer le petit ouvrage ci-dessus pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.